



Rapport 2018/19 concernant l'utilisation des ressources de la Fondation Centime Climatique
établi à l'intention du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et
de la communication (DETEC)
conformément à l'accord du 19 septembre 2016

27 juin 2019

Sommaire

Sommaire	1
1 Objectif de ce rapport.....	2
2 Exigences applicables à la Fondation	2
3 Ressources disponibles et engagements.....	2
4 Collaboration avec les autorités fédérales.....	2
5 Activités en cours.....	3
5.1. Participation à la <i>Carbon Initiative for Development</i> (Ci-Dev).....	3
5.2. Participation à la <i>Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation</i> (PAF).....	4
5.3. Participation à la <i>Transformative Carbon Asset Facility</i> (TCAF).....	5
5.4. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet.....	6
5.5. Activités pilote.....	7
6 Perspective	8

1 Objectif de ce rapport

Avec le présent rapport sur l'utilisation conforme aux buts de la Fondation de ses ressources financières, la Fondation Centime Climatique (FCC) répond à l'obligation fixée au chiffre 2 de son contrat avec la Confédération suisse en date du 19 septembre 2016. Le rapport dresse le bilan des activités de la FCC depuis le 1^{er} juillet 2018 et expose le fait que et la manière dont la FCC a satisfait à ses obligations formulées au chiffre 2 du contrat.

2 Exigences applicables à la Fondation

Les ressources de la FCC doivent servir exclusivement à financer des mesures de réduction des gaz à effet de serre réalisées à l'étranger. À cet effet, la FCC doit soutenir des projets qui promettent l'obtention de certificats de réduction des émissions imputables aux obligations de droit international de la Suisse et répondant aux exigences de qualité de l'ordonnance sur le CO₂ au moment de leur acquisition. La FCC doit remettre la totalité de ces certificats à la Confédération suisse.

En outre, la FCC peut soutenir des activités visant la concrétisation et l'application des possibilités prévues à l'article 6 de l'Accord de Paris après 2020 («activités pilote»), ce pour quoi elle met à disposition un montant d'au moins CHF 20 millions. Les activités pilote doivent répondre à certains critères, définis dans le contrat conclu avec la Confédération suisse le 19 septembre 2016.

3 Ressources disponibles et engagements

Au cours de la période de rapport, la FCC a perçu CHF 6'797'665. Ce montant représente le produit de la vente à la Fondation KliK de 42'485 tonnes de réductions d'émissions de CO₂ en provenance du Programme Bâtiments de la FCC au titre de l'année 2017; la Fondation KliK peut imputer ces réductions à l'accomplissement de son obligation de compensation en tant que projet autoréalisé. D'ici 2021 inclus, la FCC s'attend à tirer de la vente des effets persistants de son Programme Bâtiments des revenus supplémentaires d'un montant total de CHF 16 millions.

Au cours de la période de rapport, un total de CHF 2'549'354 ont été versés pour répondre aux différents engagements contractés (voir tableau section 4) et couvrir les coûts opérationnels de la FCC.

En tenant compte du résultat de ses placements, la FCC dispose au 26 juin 2019 de ressources de CHF 116'827'540.

4 Collaboration avec les autorités fédérales

Au niveau opérationnel, les obligations de la Confédération suisse au titre du contrat en date du 19 septembre 2016 sont assurées par le Comité interdépartemental Climat (CI Climat), champ d'action 6 «Échange de quotas d'émission et mécanismes de flexibilité» (CA6). Au cours de la période de rapport, les membres du CA6 et du Secrétariat

de la FCC ont tenu trois réunions de travail. L'attention s'est portée principalement sur le développement des contenus des activités pilote sélectionnées et sur la préparation et la négociation d'accords bilatéraux avec les pays hôtes concernés (voir section 5.5).

Une délégation du Comité directeur institué en tant qu'instance de décision de la Confédération a assisté en tant qu'invitée à une réunion du Conseil de fondation de la FCC en mai 2019.

Tableau: engagements contractés par la FCC et versements effectués.

	Engagement souscrit (en CHF)	Versé du 1.1.2014 au 25.6.2019 (en CHF)	Dont versé au cours de la période de rap- port (en CHF)
Achat de 12 millions de CERs	6'604'973 (6'152'047 EUR)	6'604'973	–
Ci-Dev	23'000'000 (23'000'000 USD)	2'614'050	260'272
PAF	2'358'000 (2'500'000 USD)	2'358'000	–
TCAF	12'500'000 (12'500'000 USD)	409'568	132'409
Micro Energy Credits	10'800'000 (10'800'000 USD)	4'338'760	892'432
South Pole	11'500'000 (10'000'000 EUR)	1'284'604	–
First Climate	14'375'000 (12'500'000 EUR)	738'969	561'569
Activités pilote	–	431'049	247'119
Total	81'137'973	18'779'973	2'093'801

5 Activités en cours

5.1. Participation à la *Carbon Initiative for Development* (Ci-Dev)

Depuis début 2014, la FCC participe à hauteur de USD 23 millions à la *Carbon Initiative for Development* (Ci-Dev) de la Banque mondiale. Le fonds compte également parmi ses investisseurs les gouvernements de Grande-Bretagne et de Suède, qui participent respectivement à hauteur de GBP 50 millions et également USD 23 millions. De ces montants, GBP 35 millions et USD 40 millions sont disponibles pour l'achat de certificats, les ressources restantes étant allouées à des activités qui améliorent l'accès au marché du carbone pour les gouvernements, les institutions financières, le secteur privé et la société civile. Pour en savoir plus: <https://www.ci-dev.org/>.

Le portefeuille compte actuellement 13 projets. Un contrat d'achat a été conclu avec 12 d'entre eux et un dernier est encore en cours d'examen. En l'état actuel des choses, il

faut s'attendre à un prix moyen par certificat de USD 9. La FCC devrait recevoir environ 1,8 million de certificats.

Au cours de la période de rapport, un contrat a été conclu avec le projet suivant:

- **KTDA, petites centrales hydroélectriques, Kenya:** Dans différentes régions du Kenya, la KTDA Power Company Ltd compte développer, mettre en œuvre et opérer 10 projets de production d'électricité dans des centrales hydroélectriques au fil de l'eau d'une puissance totale d'environ 30 MW. La société mère Kenya Tea Development Association (KTDA) est portée par 560'000 cultivateurs de thé, qui par le biais de coopératives régionales sont également propriétaires de 66 usines de transformation de thé. Les centrales facilitent l'accès à l'électricité resp. augmentent la fiabilité de l'approvisionnement en électricité et contribuent ainsi à améliorer la productivité de la transformation du thé. L'électricité non utilisée directement à des fins propres est rachetée par l'entreprise étatique Kenya Power and Lighting Company et injectée dans le réseau national.

Les revenus provenant de la vente des certificats sont utilisés comme garantie supplémentaire pour obtenir les capitaux externes nécessaires au financement des centrales. Les coûts d'investissement par unité de puissance installée, particulièrement élevés en raison d'exigences spéciales, constituent un obstacle majeur qui a pu être surmonté grâce au contrat avec la Ci-Dev. Plusieurs établissements financiers ont ainsi accordé des prêts à hauteur de USD 55 millions, couvrant les deux-tiers des besoins de financement. Le solde est apporté par les coopératives sous forme de capitaux propres.

Le projet doit permettre d'économiser 440'000 tonnes de CO₂, qui seront acquises par la Ci-Dev. La Ci-Dev dispose par ailleurs de l'option d'acquérir 190'000 CERs supplémentaires. Le projet est enregistré auprès de l'ONU depuis 2012. La construction des premières centrales a débuté en 2016.

Pour une description des onze autres projets, nous vous renvoyons aux trois derniers rapports établis à l'intention du DETEC. Le projet en cours d'examen porte sur des fours de cuisson efficaces au Laos.

Au cours de la période de rapport, les premiers CERs ont été livrés au fonds (en provenance du projet «Réchauds à éthanol, Madagascar»); la part de la FCC s'est élevée à 2'780 CERs.

5.2. Participation à la *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation (PAF)*

Le prix de marché des CERs, extrêmement faible depuis 2012, met en péril la mise en service ou l'exploitation continue de nombreux projets MDP déjà enregistrés. La *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation (PAF)* de la Banque mondiale met à l'essai un concept permettant de déterminer pour ce type de projet un prix à la fois adéquat du point de vue du vendeur et efficace du point de vue de l'acheteur. Pour en savoir plus: <https://www.pilotauctionfacility.org/>.

La FCC et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) participent ensemble à la PAF à hauteur de respectivement USD 2,5 millions, ce qui correspond au total à la participation minimale requise. Les modalités de la collaboration ont été fixées dans un MoU.

Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements américain, allemand et suédois. Au total, le fonds est doté de USD 55 millions.

De 2015 à 2017, trois enchères ont été réalisées (deux pour des projets de réduction de méthane dans le domaine des déchets et une portant sur des projets de réduction des émissions de gaz hilarant lors de la production d'acide nitrique). Ces trois enchères, de conception différente, ont permis l'acquisition d'options de vente pour la livraison d'un total de 20,6 millions de certificats d'ici 2020. Le prix net des deux premières enchères s'élevait à USD 2,10 par tonne, celui de la troisième enchère à USD 1,80 par tonne.

Dans le cadre des trois échéances des obligations émises, la FCC a reçu livraison de 455'150 CERs, dont 220'775 au cours de la période de rapport.

Une première évaluation indépendante de la PAF a été finalisée en avril 2019. Elle confirme sur le principe l'efficacité de l'approche, mais souligne aussi son applicabilité future limitée, d'une part en raison de sa complexité inhérente, d'autre part en raison de l'incertitude persistante concernant le développement ultérieur du marché du carbone. Un autre rapport a étudié dans quelle mesure l'approche pouvait aider les pays à atteindre leurs objectifs déclarés dans le cadre de l'Accord de Paris (NDCs). Les rapports cités sont disponibles sur le site web de la PAF.

5.3. Participation à la *Transformative Carbon Asset Facility* (TCAF)

La FCC et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) participent ensemble à hauteur de respectivement USD 12,5 millions à la *Transformative Carbon Asset Facility* (TCAF) de la Banque mondiale, ce qui correspond au total à la participation minimale requise afin de pouvoir participer au choix des activités financées. Les modalités de la collaboration ont été fixées dans un MoU. Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements allemand (USD 2 millions), britannique (GBP 60 millions), canadien (CAD 3 millions), norvégien (USD 80 millions) et suédois (USD 25 millions). Au total, le fonds est doté d'environ USD 210 millions.

Les pays associés à la TCAF souhaitent mettre à profit la possibilité de coopération volontaire entre États signataires prévue à l'article 6 de l'Accord de Paris. Les ressources de la TCAF doivent être déployées de telle manière qu'elles incitent les pays à niveau de revenus faible ou moyen à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'un secteur tout entier ou à rendre payantes les émissions de gaz à effet de serre. Il faut pour cela développer des méthodes innovantes afin de pouvoir quantifier et créditer les réductions de gaz à effet de serre réalisées.

L'accent est mis sur la traçabilité et l'intégrité environnementale des réductions d'émissions certifiées. En particulier, la TCAF souhaite contribuer à aménager la réglementation internationale requise pour mettre en œuvre l'article 6 de l'Accord de Paris. Certains des investisseurs de la TCAF, dont la FCC, prévoient d'imputer les réductions d'émissions certifiées à l'accomplissement de leurs objectifs d'émissions nationaux.

La TCAF est en opération depuis mars 2017. Il est prévu de mettre à disposition USD 30 à 50 millions par activité. Sur les 9 activités possibles présentées à ce jour par la Banque mondiale, au terme d'examen pour partie très poussés 4 activités ont été rejetées ou finalement abandonnées par les investisseurs et les 5 autres sont en cours

de suivi. Ces dernières sont implantées en Inde, en Colombie, au Maroc, aux Philippines et au Vietnam.

Seul le programme en Inde a progressé de manière notable au cours de la période de rapport: la Banque mondiale a été chargée d'entamer des négociations de contrat officielles dont la finalisation est attendue en 2020.

5.4. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet

Micro Energy Credits

La FCC achète auprès de l'entreprise américaine Micro Energy Credits Corp. (MEC) 2 millions de CERs à livrer d'ici 2021. MEC opère un programme enregistré auprès de l'ONU sous le n° 9181, qui vise à encourager des microcrédits pour des appareils ménagers réduisant les gaz à effet de serre en Inde. Le programme soutient des microcrédits pour des fours de cuisson efficaces, des lampes solaires et des dispositifs de purification d'eau potable.

À ce jour, 870'958 CERs ont été livrés à la FCC, dont 290'634 CERs au cours de la période de rapport.

Pure Water

La FCC achète auprès de Pure Water Ltd, filiale du South Pole Group, 2 millions de CERs à livrer d'ici 2021 en provenance du «International Water Purification Programme» enregistré auprès de l'ONU sous le n° 5962. Le partenaire de mise en œuvre Evidence Action a équipé au Malawi, au Kenya et en Ouganda 27'000 puits et sources de distributeurs de chlore permettant de purifier de l'eau potable. Le programme permet ainsi à plus de 4 millions de personnes de désinfecter leur eau potable de manière simple et fiable.

Au cours de la période de rapport, aucune livraison n'est venue s'ajouter aux 218'908 CERs déjà livrés. La livraison de 600'000 CERs est annoncée pour le prochain semestre.

First Climate

La délivrance de CERs issus de projets MDP enregistrés visant le captage et l'élimination de gaz de décharge est en forte baisse. En raison du faible niveau des prix du marché, il n'est plus possible d'opérer, d'entretenir et de développer de façon rentable les torchères et les systèmes de captage. Les décharges de petite et de moyenne taille sont tout particulièrement concernées car elles n'ont pas accès à un financement adapté.

Afin de rendre possible la poursuite de l'exploitation de tels projets «échoués» en Amérique latine, la FCC a conclu avec First Climate (Switzerland) AG un contrat cadre avec une enveloppe budgétaire de EUR 12,5 millions. Au moyen d'une structure de prix innovante basée sur les coûts marginaux de l'élimination du méthane, les risques auxquels font face les titulaires de projet sont réduits et des incitations sont mises en place pour maximiser les réductions d'émissions. Les projets devraient livrer environ 3,1 millions de CERs d'ici 2021.

À ce jour, un contrat d'achat a été signé avec 18 projets, dont 8 au Brésil, 4 en Colombie, 5 au Mexique et un au Chili. Des négociations sont en cours avec un autre projet en Colombie.

À ce jour, 146'671 CERs ont été livrés à la FCC, dont 112'196 CERs au cours de la période de rapport.

5.5. Activités pilote

Au cours de la période de rapport, les efforts ont continué à porter sur les projets pilote sélectionnés en 2017.

Tuki Wasi, Pérou

Au moyen d'appels d'offres compétitifs et d'efforts de standardisation, le programme d'encouragement, qui est axé sur les ménages les plus pauvres du pays, ambitionne le renforcement et la mise à l'échelle du marché pour fours de cuisson efficaces. Ces fours permettent de réduire l'utilisation actuellement non durable de bois à des fins de cuisson. Le programme complète l'initiative étatique Foncodes, dont l'objectif est de donner accès à des sources d'énergie propres aux ménages à faibles revenus.

Le programme a été lancé en février 2019 avec la mise en ligne d'une présence web (tukiwasi.org). Un premier appel d'offres a été réalisé en mars pour sélectionner deux constructeurs de fours, qui devront installer chacun 1'500 fours suivant des spécifications prédéfinies. Le programme propose une rémunération en cinq étapes, chacune (à l'exception d'un acompte initial) liée à l'atteinte de certaines exigences.

Après réception de 17 offres, deux constructeurs de fours ont été sélectionnés pour installer 2'200 fours. Il est prévu d'installer exclusivement des fours maçonnés, car leurs coûts par rapport aux réductions d'émissions attendues s'élèvent à EUR 12-20 par tonne de CO₂ contre EUR 50-140 par tonne de CO₂ pour des fours mobiles (qui présentent une faible durée de vie de seulement 5 ans).

Pour la phase d'essai (2019 à 2021), Microsol a été chargé d'organiser les appels d'offres, de prendre sous contrat les constructeurs de fours, et d'assurer le monitoring et le reporting des réductions d'émissions. Afin que les versements aux constructeurs de fours ne fassent pas l'objet d'une charge fiscale massive, Microsol a fondé en juin 2019 l'ONG de droit péruvien Ruru Tarpuy, qui peut faire suivre les versements de la FCC sans imposition.

En juin 2019 s'est tenue la 4^{ème} ronde des négociations entamées en octobre 2018 avec le Pérou en vue de conclure un accord bilatéral réglant les détails de l'imputation de l'activité pilote au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris. Un représentant de la FCC siège à la délégation de négociation de la Suisse. La signature de l'accord est attendue au premier semestre 2020.

BIOVER, Mexique

Le programme d'encouragement vise à inciter les propriétaires de décharge à capter et à brûler le gaz de décharge contenant du méthane. Ils doivent par ailleurs s'engager à transformer le gaz de décharge en électricité dans un délai déterminé, sans que cela soit cependant comptabilisé en tant que réduction des émissions. Comme la production d'électricité peut être opérée de manière rentable à partir du moment où les coûts

du captage du gaz de décharge sont couverts, et que le risque d'une formation de gaz trop faible dans la décharge est réduit, le programme est transformateur et permet au Mexique de contribuer à l'atteinte de sa NDC grâce à la production d'électricité non fossile.

Le titulaire de l'activité pilote, First Climate (Switzerland) AG, a été chargé d'élaborer un *Pilot Activity Design Document* (PA-DD). Celui-ci doit servir de base de décision d'une part au Comité directeur pour déterminer si la Suisse doit engager des négociations avec le Mexique concernant un accord bilatéral et d'autre part au Conseil de fondation de la FCC pour décider d'entamer ou non des négociations pour un contrat portant sur l'acquisition d'ITMOs (*Internationally Transferred Mitigation Outcomes*).

Une ébauche déjà plusieurs fois remaniée de ce document a été soumise au gouvernement mexicain pour commentaire. Le changement de gouvernement au Mexique a occasionné des retards. La finalisation du PA-DD est attendue au deuxième semestre 2019.

SHIFT, Thaïlande

Le programme d'encouragement vise à augmenter le nombre de véhicules électriques privés en Thaïlande. Il définit à cet effet des mesures pour encourager l'installation de stations de recharge et des incitations pour le passage aux véhicules électriques. La mise en œuvre doit se faire principalement par des opérateurs de flotte privés (taxis, services de livraison, etc.).

À la suggestion du gouvernement thaïlandais, le programme d'encouragement a été formulé à la place de l'activité initialement prévue visant à augmenter la production d'électricité à base d'installations PV.

South Pole Group a été chargé en mars 2019 d'élaborer un PA-DD. Actuellement, différents ateliers sont organisés afin d'impliquer les groupes concernés par le programme et le gouvernement thaïlandais.

En raison du changement de gouvernement en Thaïlande et du fait que la constitution d'un nouveau gouvernement s'annonce difficile, il faut partir du principe que les négociations formelles avec la Suisse débiteront au plus tôt au deuxième semestre 2019.

6 Perspective

Dans les 12 mois à venir, l'accent continuera d'être mis sur les activités pilote. L'objectif est de finaliser un contrat au moins avec l'activité pilote au Pérou. En parallèle, la FCC continuera à analyser les options dont elle dispose pour utiliser de manière conforme à son contrat ses moyens non encore affectés d'environ CHF 70 millions, au cas où les efforts visant le soutien des activités pilote devaient ne pas aboutir.